



Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 10 octobre 2023 à 20h00 dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue

**ORDRE DU JOUR**

1. Permis de construire en cours et droit de préemption urbain
2. Gratification stagiaire (**délibération**)
3. Arrêté de mise en péril
4. Travaux salle des fêtes (**délibération**)
5. Eclairage public
6. CDI emploi permanent et CDD à 80 % (commune - de 1 000 habitants)
7. Point révision allégée n°1 du PLU
8. Travaux - Maison 738 route de la Saint Valentin (**délibération**)
9. Local commercial – Place des Marcs
10. Commission tourisme
11. Rentrée scolaire — Visite DDEN des Ecoles
12. Les Gloutons – Le Sou des Ecoles
13. Demande de mise en place d'un arrêt de bus supplémentaire
14. Collectif « Vivre ensemble »
15. Questions diverses

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix octobre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la Présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.  
Convocation du 06 octobre 2023 (( Présent  Excusé (P) Pouvoir)

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille   | <input checked="" type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu      | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane P1  |
| <input type="checkbox"/> M. TERRET Maxime P1              | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence P2 | <input checked="" type="checkbox"/> M. BOISSON Claude       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine  | <input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph        | <input type="checkbox"/> M. BARBET Grégory P2               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel      | <input checked="" type="checkbox"/> M. DURAND Pascal          | <input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José | <input checked="" type="checkbox"/> M. MIDEY Jean-Yves        |   |

Mme PERRET Mireille a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 août 2023 : le compte rendu de la réunion du 29 août 2023 est adopté à l'unanimité.

**1. Permis de construire en cours et droit de préemption urbain**

Número de dossier	Adresse des travaux	Descriptif de la demande
DP 071 385 23 S 0016	95 chemin de la creuse périlleuse 71570 SAINT AMOUR BELLEVUE	Apposer sur la couverture existante, une peinture blanche réfléchissante permettant de réduire dans le bâtiment l'impact des pics de température extérieure
DP 071 385 23 S 0017	96 rue de la place des Marcs 71570 SAINT AMOUR BELLEVUE	Remise en étanchéité d'une terrasse extérieure.
PC 071 385 23 S 0001	825 route du moulin berger 71570 SAINT AMOUR BELLEVUE	Extension d'une habitation existante

**2. Gratification stagiaire (délibération)**

Un stagiaire a effectué son stage de 3ème avec les employés techniques. Celui-ci ayant parfaitement effectué sa mission, nous proposons de lui accorder une prime de 100 € en récompense de sa qualité de travail.

**LE CONSEIL,**  
**Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré (14 pour, dont 12 présents et 2 par procuration, 0 contre, 0 abstention)**

Autorise le versement d'une gratification de 100 € pour le stagiaire

♦ DE 2023/026

**3. Arrêté de mise en péril**

Suite à l'inquiétude du voisinage, une mise en sécurité du bâtiment, Route des Crus du Beaujolais, à l'angle du sentier du soldat « Amor » a été positionnée.  
Une procédure de mise en péril est en cours auprès des services de l'urbanisme à la MBA.

**4. Travaux salle des fêtes**

L'entreprise Doridon a terminé les travaux d'installation d'une pompe à chaleur à la salle des fêtes permettant d'apporter confort et économie sur un poste électricité devenu trop énergivore.  
La mise en service a eu lieu vendredi 7 octobre en présence des adjoints et des employés communaux.  
Une procédure écrite sera affichée permettant une bonne et rigoureuse utilisation du système de chauffage.

Dans le cadre de cette opération, nous souhaitons déposer une demande subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) auprès de la préfecture.

NOM FRS	Descriptif DEVIS	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
<b>TRAVAUX (à détailler selon devis ou estimatifs Avant-Projet Définitif (APD))</b>				
CHAMPAGNON CYRIL	Changement des menuiseries	5 505,61	1 101,12	6 606,73
BONIN RG	Isolation en plafond	12 098,65	2 419,73	14 518,38
DORIDON	Installation d'un chauffage réversible	35 875,14	7 175,03	43 050,17
STEPHANE FOURNIER	Eclairage basse consommation	2 014,20	402,84	2 417,04
<b>TOTAL TRAVAUX (Total HT)</b>		<b>55 493,60</b>	<b>11 098,72</b>	<b>66 592,32</b>

**Délibération DETR 2023**

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Projet : **Rénovation énergétique de la salle des fêtes**

Montant total des travaux HT : 55 493.60 euros  
Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Saint Amour Bellevue souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

## COMPTE RENDU DU 10 OCTOBRE 2023

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Etat DETR	30 %	16 648 €
Mba – fond de concours « aide au développement local 2020/2026	42.72 %	23 709 €
<b>Sous-Total financement public (80 % maximum)</b>	<b>72.72 %</b>	<b>40 357 €</b>
Fonds propres	27,28%	15 137 €
<b>TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)</b>	<b>100 %</b>	<b>55 494 €</b>

### LE CONSEIL,

**Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré (14 pour, dont 12 présents et 2 par procuration, 0 contre, 0 abstention)**

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès de la Préfecture.

♦ DE 2023/027

### 5. Eclairage public

Une demande au SYDESL est demandée pour modifier l'éclairage public Place du Bourg :

Un nouvel arrêté a donc été établi (AR 2023 044)

Extinction de 22h00 à 6h00 sur toute la commune sauf :

Place du Bourg : les vendredi et samedi extinction de 1h00 à 6h00 - commande E

**Place du Bourg : du lundi au jeudi extinction de 23h00 à 6h00 - commande E**

Place du Plâtre extinction de 1h00 à 6h00 - commande A

Place des Marcs extinction de 1h00 à 6h00 - commande B

Route de Saint Amour extinction de 1h00 à 6h00 commande B

Suppression du Spot Place du Bourg sur mât.

Article 2 :

Le présent arrêté entrera en vigueur à compter du 01 novembre 2023.

Aucun changement pour la ville. Extinction 22 heures.

### 6. CDI emploi permanent et CDD à 80 % (commune - de 1 000 habitants)

A compter du 1er Novembre 2023, M. Hervé GASCOIN sera embauché à temps plein.

Une fiche de poste lui sera remise lors de son entretien d'embauche.

Sa mission sera d'effectuer tout travail d'entretien sur la commune, bâtiments, espaces verts, matériel etc. ... ainsi que le management du personnel d'entretien.

Embauche à 80 % de M. Rudy LHENRY en CDD annualisé.

**Pour information :**

Un énorme nettoyage a été fait dans le local communal (prévoir une visite du conseil)

Pour info : Deux cuves pour réserve d'eau seront placées : une à proximité du local technique dans la butte et l'autre vers le jardin à la place du petit local à démolir.

Un jardin partagé sera mis en œuvre pour récolte au printemps prochain et en priorité pour la cantine.

Des arbres fruitiers seront plantés à l'arrière de l'école, dans le même but. (devis en cours)

## COMPTE RENDU DU 10 OCTOBRE 2023

### 7. Point révision allégée n°1 du PLU

Par délibération en date du 27 juin 2023, le Conseil Municipal a arrêté le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme.

Conformément aux articles L.153-34 et R.153-4 du code de l'urbanisme, un exemplaire du dossier du projet de PLU a été envoyé aux personnes publiques associées.

Une réunion d'examen conjoint de ce dossier aura lieu le jeudi 12 octobre 2023 à 09h30 en mairie.

Le compte-rendu détaillé de cette réunion d'examen conjoint vaudra avis des personnes publiques associées et sera inclus dans le dossier d'enquête publique.

Prochaine étape : Saisine du TA pour désignation du commissaire enquêteur

### 8. Travaux - Maison 738 route de la Saint Valentin – Réévaluation du loyer

**Des travaux sont en cours dans le logement :**

Réfection de la salle de bain + wc :	≈ 900 euros
Equipement cuisine :	≈ 900 euros
Meubles de la cuisine :	≈ 1 700 euros
Petits matériaux, peintures + volet et porte + barrière :	≈ 1 500 euros
<b>Soit :</b>	<b>≈ 5 000 euros hors main d'œuvre</b>

Les travaux devraient être terminés pour mi-novembre.

Le logement fait 123.77 m2 et 50 m2 de cave

Madame le Maire informe que le logement communal situé au n° 738 route de la Saint Valentin est libre depuis le 1er juillet 2023.

Des travaux de rénovation sont en cours, il sera donc disponible à la location d'ici la fin de l'année.

Il s'agit d'un T4 (3 chambres), surface habitable : environ 123 m².

Le loyer peut être révisé à l'initiative du bailleur à la suite de travaux de rénovation réalisés par le bailleur et également si son montant est manifestement sous-évalué par rapport aux prix du marché (le loyer médian constaté par l'observatoire des loyers dans l'Agglomération du Mâconnais Beaujolais est de 7,5 € par m² et par mois (hors charges)).

Le loyer mensuel proposé s'élève à : 900 euros.

LE CONSEIL,

**Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré (14 pour, dont 12 présents et 2 par procuration, 0 contre, 0 abstention)**

FIXE le loyer initial pour la location du logement communal 738 route de la Saint Valentin à **900 euros** par mois.

AUTORISE Madame le Maire à signer le bail à venir pour ce logement et les pièces nécessaires à la bonne gestion de la location.

♦ DE 2023/028

### 9. Local commercial – Place des Marcs

Monsieur Fabrice FERRER, Art Photo Edition, va ouvrir une galerie d'exposition d'œuvres, galerie d'art, événements culturels à compter du 1er Novembre 2023.

La boutique sera toutefois ouverte et décorée pour la Guinguette, afin de préparer la population à cette ouverture.

Le Dossier Laure Botton est clos (loyers payés, et cession du mobilier restant à la charge de la commune pour 2500 euros (évier, toilette, sol, aménagement placard).

Mr FERRER va ajouter un rideau anti-intrusion extérieur pour protéger son local.

**10. Commission tourisme**

Voir compte rendu en annexe.

**1ère manifestation :** Guinguette le 13 Octobre 2023 – la route sera barrée à partir de 17 heures.  
Rappel des bénévoles.

**2ème manifestation :** Marché de Noël traditionnel organisé par la mairie via la régie du Tourisme le 2 décembre. Cette année, et afin de répondre aux besoins de sécurité, il se tiendra sur la place de l'église avec possibilité de retrait à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.  
La recherche d'exposants est en cours (il y a une quinzaine d'exposants actuellement).

**3ème manifestation :** Concert Gospel le 8 décembre en l'église de Saint Amour Bellevue, par le Conservatoire de Mâcon et M.B.A. au profit d'une association sénégalaise.

**11. Rentrée scolaire — Visite DDEN des Ecoles**

Le nombre d'enfants est stable :

Saint Amour Bellevue : CP/CE1 : 17 enfants

Maternelle : 3 niveaux : 24 enfants (2 ATSEM)

Visite de l'école par le DDEN le vendredi 13/10 à 9h30 par l'Inspecteur d'académie en présence de Mme Le Maire et de Catherine Canard, 1ère adjointe.

Mylène AUPOIL n'effectue plus les voyages bus, matin et soir et est remplacée par une ATSEM.

**12. Les Gloutons – Le Sou des Ecoles**

Le mercredi 13 septembre : de profonds changements ont eu lieu à la cantine pour cette rentrée 2023/2024. Suite au départ de la cantinière en place, une embauche a été effectuée.

Le poste est pourvu et permet une continuité dans la confection des repas des enfants.

80 enfants prennent leur repas après le regroupement des villages de Saint Vérand et Pruzilly.

Afin de pourvoir aux différentes augmentations dues à l'inflation, les parents ont voté à l'unanimité, l'augmentation du prix des repas qui est dorénavant fixé à : 4,80 €. Le tarif est dégressif selon le nombre d'enfants.

**13. Demande de mise en place d'un arrêt de bus supplémentaire**

Une demande d'arrêt de bus « aux Brécatons » allant au collège de la Chapelle de Guinchay (Ligne 10704 « Chânes – La Chapelle de Guinchay » été déposée, permettant à plusieurs enfants du quartier de prendre le bus qui passe par cette route. Le bus du RPI pour les primaires s'arrête déjà à cet endroit sans incident signalé.

La demande sera transférée à la MBA, avec avis favorable

**14. Collectif « Vivre ensemble »**

A la demande du collectif, une date de rendez- vous leur a été proposée pour recevoir leurs doléances.

**15. Questions diverses**

✓ **Problèmes de voisinage :**

Deux problèmes de voisinage ont été remontés en mairie.

Aboiement de chien persistant depuis de longs mois, il y eu des dépôts de plainte en gendarmerie, une pétition pour contester une maltraitance a été déposée en mairie.

La gendarmerie et la SPA ont été contactées. Depuis, le climat semble s'être apaisé.

Une altercation entre voisins suite à des travaux non réalisés sur bâtiments mitoyens.

Dépôt de plainte gendarmerie

Une proposition de conciliation en mairie est en cours.

✓ **Incivilité :**

On nous signale le vol d'un miroir aux Bréteaux en face du lavoir, miroir très utile pour la sécurité.  
Commande en cours.

Terrain multisports : le filet a été cisailé.

✓ **Inauguration cuverie de Besset :**

Les travaux de la cuverie de Besset sont terminés. Inauguration le 20 Octobre 2023 à 12 heures, les adjoints seront présents à cette invitation.

✓ **Rallye des vins de Mâcon le 8 juin 2024**

Passage à Saint Amour Bellevue, de 11h à 16 heures

Route des Chamonard > direction Pruzilly

Prévoir une buvette au carrefour des Chamonards.

✓ **Les cloches ne sonnaient plus :** réparation effectuée en septembre

Dorénavant suspension des cloches la nuit de : 19h00 > 6h45 (Angélus)

✓ **Rue du paradis**

Un mail a été réceptionné en mairie, concernant le carrefour Rue du Paradis, route de la Saint Valentin.

Un stop a été positionné en son temps afin de sécuriser le carrefour. Cependant les allumettes gênent la visibilité sur la descente. Il conviendrait de les déplacer vers l'arrière. Ce problème sera étudié lors de la réfection de la place du Plâtre.

✓ **Vérification jeux extérieurs**

Plusieurs remarques ont été portées suite au passage de SOCOTEC – les employés techniques seront en charge des réparations.

✓ **Réunion aménagement place du plâtre**

Une présentation par le cabinet d'étude INGEPRO a eu lieu ce jour. Un compte rendu sera envoyé à l'ensemble des membres du Conseil. Ce compte rendu reprend les points forts et les points faibles de la Place. Il nous sera proposé deux projets. La question de l'intérêt de l'utilisation du poids public a été posée. Les viticulteurs utilisant encore ce poids public pourraient être redirigés vers le SIVOM.

La prochaine réunion avec INGEPRO est fixée au 28 novembre 2023.

✓ **Compte-rendu d'activités (depuis le mois de septembre)**

Chemins des randonnées MBA : mise en place des panneaux courant Octobre. Point de départ de Saint Amour Bellevue : Place du Plâtre, direction le Bourg, via le chemin de la Creuse Périlleuse, le Moulin Berger direction > Chânes ou Saint Vérand. La commune aura la charge de l'entretien du sentier.

Inauguration du stade de foot à la Chapelle de Guinchay

Bureau permanent MBA

Visio CEREMA (BFC) traite de la biodiversité

AG Association des Maires de Saône et Loire

Visio recensement de la population en 2024

Réunion BCR Place des Marcs pour voirie, et signalement étanchéité du bâtiment

Inauguration Ecole Varennes : adjoint

Réunion RIFFSET avec secrétaire à Chevagny les Chevrières

Réunion commission tourisme

Réunion AG ADMR Vinzelles

Conférence des maires

DRI : RV pour voirie sur le terrain, solution à trouver pour l'ancienne poste

Conseil d'école : visio avec Saint Vérand et Pruzilly

Conférence territoriale départementale : Maire, Adjoint

RV ATESIA – concernant Rudy LHENRY

RV Patrice FERRER pour cartes postales et projet de bail, local Place des Marcs.

Gendarmerie installation du nouveau Major PETOT

Formation mi-mandat AMSL.

Réunion gestion des déchets

AG des Gloutons

## COMPTE RENDU DU 10 OCTOBRE 2023

---

### ✓ Tour de table

**Pascal Durand** : Syndicat des eaux il y aura un compte rendu qui sera retransmis à tout le Conseil et pour la Route Places des Marcs on attend le compte rendu de BCR.

**Laurence Chomiene** : Le projet de vidéo surveillance sera inclus dans le projet de la place du plâtre Durand – est ce qu'on ne pourrait pas commencer par le Bourg ?

**Marie Bernet** : A-t-on des nouvelles concernant une reprise pour le restaurant des japonais ? Non

**Mireille Perret** : Problèmes remontés du « sens interdit » et « passage place des marcs »

**Joseph De Sonis** : Le car du collège roule trop vite – la société TREMA en sera informée.  
faire passer le SIVOM vers chez Jean Michel ROUX  
Voirie Allumettes Bassins rendez-vous le mardi 24 octobre avec la commission voirie

**Marie Claude Wilson** : Pour le bulletin municipal il est demandé de solliciter des entreprises pour les encarts publicitaires

**Rachel Hamet** : revoir le passage pour aller à boulangerie en fauteuil. Mettre un peu de bitume ;

**Mathieu Triboulet** : une demande a été faite pour relancer le Conseil Municipal Junior. Sortir la liste des enfants.

➤ Date du prochain CM : le 5 décembre 2023 à 19h30 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15**



Le Maire  
Josiane CASBOLT